



Commune de DULLIN  
COMPTE-RENDU DE RÉUNION



<b>Opération :</b>	Révision du PLU	<b>CR n°</b>	1
<b>Objet de la réunion :</b>	Réunion de lancement des études		
<b>Date &amp; lieu :</b>	13/09/2017	Salle des fêtes d'Ayn	
<b>Rédacteur :</b>	R. Jouve et G. Tempelaere	<b>Nbre de pages :</b>	3
<b>Diffusé le :</b>	02/10/2017		

Organisme	Représentant	Mail	Téléphone	Fax	Présent	Diffusion
Commune d'Ayn	Elus du Conseil Municipal				X	X
Commune de Dullin	Elus du Conseil Municipal				X	X
Commune de Nances	Elus du Conseil Municipal				X	X
SMAPS	Mme MASBOU	<a href="mailto:adeline.masbou@avant-pays-savoyard.com">adeline.masbou@avant-pays-savoyard.com</a>	0476372154			X
DDT 73	M. TISSERAND	<a href="mailto:pierre.tisserand@savoie.gouv.fr">pierre.tisserand@savoie.gouv.fr</a>	0479717414		X	X
VERDI	M. JOUVE	<a href="mailto:rjouve@verdi-ingenierie.fr">rjouve@verdi-ingenierie.fr</a>	0677678955		X	X
VERDI	M. TEMPELAERE	<a href="mailto:gtempelaere@verdi-ingenierie.fr">gtempelaere@verdi-ingenierie.fr</a>	0630287179		X	X
VERDI	Mme VINCENT	<a href="mailto:lvincen@verdi-ingenierie.fr">lvincen@verdi-ingenierie.fr</a>	0649618947			X

Ordre du jour :

- Prise de contact
- Présentation de la démarche
- Intervention de M. Tisserand de la DDT

Verdi Ingénierie Rhône-Alpes

SIÈGE SOCIAL : Rue Conrad Killian - St Martin le Vinoux · Tél. 04 76 04 04 40 · Fax 09 72 13 45 57 - [rhonealpes@verdi-ingenierie.fr](mailto:rhonealpes@verdi-ingenierie.fr)  
SAS au capital de 50 000 € · SIRET 492 469 705 00023 RCS GRENOBLE · APE 7112B · TVA Intracommunautaire FR 90 492 469 705  
[www.verdi-ingenierie.fr](http://www.verdi-ingenierie.fr)



<b>Opération :</b>	Élaboration / révisions des PLU d'Ayn, de Dullin et de Nances
	<b>Sujets abordés</b>
1	<p style="text-align: center;"><b>Rappel du contexte</b></p> <p>La réunion de lancement s'inscrit dans le cadre du groupement de commandes pour les révisions / élaboration des PLU d'Ayn, Dullin et Nances. A ce titre, il s'agit d'une réunion mutualisée aux trois communes. Ont ainsi été conviés à cette réunion l'ensemble des trois conseils municipaux.</p>
2	<p style="text-align: center;"><b>Présentation de la démarche</b></p> <p>Le BE présente l'ensemble de la démarche d'élaboration du PLU et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes phases qui le composent et les modalités d'animation des trois démarches ;</li> <li>- Les intervenants sur chacun des dossiers.</li> </ul> <p>La présentation faite est jointe au présent CR.</p>
3	<p style="text-align: center;"><b>Equipe mobilisée</b></p> <p>Sont proposées les modalités d'intervention suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Romain JOUVE assurera le suivi des PLU d'Ayn et Dullin en tant que chef de projet ;</li> <li>- Guillaume TEMPELAERE assurera le suivi du PLU de Nances.</li> </ul> <p>Tous deux seront accompagnés de Laurine VINCENT, chargée d'études qui interviendra ainsi sur les trois communes, permettant entre autres de disposer d'une vision transversale de l'avancement des études et des éventuels points de discussions nécessaires à l'échelle des trois communes (ex : projet d'équipement à mutualiser, etc..).</p> <p>Par ailleurs, Guillaume TEMPELAERE interviendra également au regard de l'évaluation environnementale sur les trois communes.</p> <p>Dans le cadre de la phase de diagnostic qui sera mutualisée à l'échelle des trois communes, les deux chefs de projets seront présents aux réunions.</p>

## Sujets abordés

**Remarques relatives à l'organisation**

Quelques points sont discutés suite à la présentation :

- Il est proposé de mutualiser les trois réunions PPA qui doivent se dérouler en début de diagnostic. M. Tisserand (DDT) indique que cela semble pertinent et doit permettre d'avoir une vision commune des enjeux territoriaux.
- Il est rappelé que les trois communes ont défini des modalités différentes de concertation. La commune de Dullin devra à ce titre organiser une réunion publique dès le démarrage du diagnostic, à prévoir durant le mois d'octobre.
- Concernant l'articulation avec le Comité PLU d'Ayn créé en amont du lancement de la procédure d'élaboration du PLU et constitué notamment d'habitants, le BE indique que ce dernier est du ressort de la concertation. L'élargissement des réunions de travail à l'ensemble de ce Comité PLU serait de nature à fragiliser juridiquement le dossier dans la mesure où des personnes membres de ce comité ne sont ni des élus, ni des agents techniques de la commune. C'est aux élus de la commune, dont la fonction est bien de représenter l'ensemble des administrés dans une démarche d'intérêt général, que reviennent le pilotage et la conduite de l'élaboration du PLU. Il est d'ailleurs rappelé que deux réunions spécifiques avec le Comité PLU d'Ayn sont programmées dans la méthodologie de travail, au sein de la démarche de concertation. En revanche, indépendamment des travaux menés en commission urbanisme, les élus peuvent poursuivre cette phase de travaux volontaire tout en veillant à la partialité des personnes présentes vis-à-vis de la représentativité des administrés du territoire.

**Présentation des premiers éléments du Porter à Connaissance par M. Tisserand**

M. Tisserand présente quelques éléments réglementaires relatifs au contenu du porter à connaissance et sa prise en compte par le PLU.

Cette présentation sera reprise voire approfondie à l'occasion de la première réunion des personnes publiques associées.

**Opération :**

Élaboration / révisions des PLU d'Ayn, de Dullin et de Nances

**Sujets abordés****Planning**

Il est proposé l'organisation suivante pour la première phase de diagnostic :

	<b>AYN</b>	<b>DULLIN</b>	<b>NANCES</b>
<b>Réunion des Personnes Publiques Associées</b>	3 Octobre 2017 à 14h30 A Nances Ordre du Jour : présentation par les personnes publiques associées des enjeux spécifiques du territoire à prendre en compte dans le PLU Personnes présentes : Commissions Urbanismes + PPA		
<b>Réunion publique</b>	Non prévue	10 Octobre à 19h	Non prévue
<b>Réunion technique n°1 : Socio-démo</b>	24 octobre 2017 à 18h30 A Dullin Personnes : Commissions Urbanismes + DDT + SCoT		
<b>Réunion technique n°2 : Etat Initial de l'environnement et foncier</b>	21 Novembre 2017 à 18h30 A Ayn Personnes : Commissions Urbanismes + DDT + SCoT + Chambre d'Agriculture		
<b>Réunion technique n°3 : Enjeux du diagnostic</b>	19 Décembre 2017 à 18h30 A Nances Personnes : Commissions Urbanismes + DDT + SCoT + Chambre d'Agriculture		
<b>Réunion des personnes publiques associées</b>	18 janvier à 10h30 A Ayn	18 janvier à 8h30 A Dullin	10 janvier 2018 à 14h00 A Nances

En parallèle, le BE rappelle que les communes devront publier un article qui sera à élaborer avec le BE durant la phase de diagnostic.

Prochaine réunion :

03/10/2017 à 14h30

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- Réunion des personnes publiques associées : présentation de la démarche et des enjeux par les PPA